

Comité de quartier Ouest-Nord

Compte rendu de la réunion du 5 avril 2011

Prochaine réunion **le mercredi 15 juin 2011** à 20h30 à l'école Carnot

Environ 40 personnes du quartier étaient présentes, les 2 élus référents (Isabelle Daeschner, Camille Vielhescaze), Marie-Liesse Duclos, chargée de la coordination des comités de quartier.
Animateurs: Hélène Magnant assistée par Philippe Descotte. **Secrétaire de séance :** Josiane Valin.

Afin d'améliorer le déroulement des séances, le comité d'animation propose désormais un ordre du jour qui est affiché ainsi qu'un temps pour chaque point abordé.
Les participants peuvent le compléter par d'autres propositions en début de séance.

1- A propos du déroulement des séances du comité de quartier

Rappel sur le comité de quartier

Présentation avec commentaire du cycle vertueux du comité de quartier (ci-contre)

Finalités d'un comité de quartier

Lieu de débats et de concertation, il permet de dynamiser la vie de chaque quartier en favorisant l'émergence de projets collectifs. Les habitants peuvent être informés des projets municipaux, exprimer leurs idées sur leur cadre de vie et créer du lien entre voisins.

Règles de base :

Le comité de quartier est l'outil de tous ; chacun est garant de son bon fonctionnement. Il permet d'aborder tous les sujets concernant les habitants, sans exclusive. Cependant, il n'a pas vocation à devenir le porte-parole d'une association, d'un collectif ou d'un parti politique.

Question : Quelle est la place d'une association de quartier dans le comité de quartier ?

Réponse : Les représentants d'une association de quartier peuvent exprimer leur position, mais ne doivent pas monopoliser les débats et instrumentaliser le comité de quartier (distribution de tracts, pétitions etc.)

2- Quelques informations générales

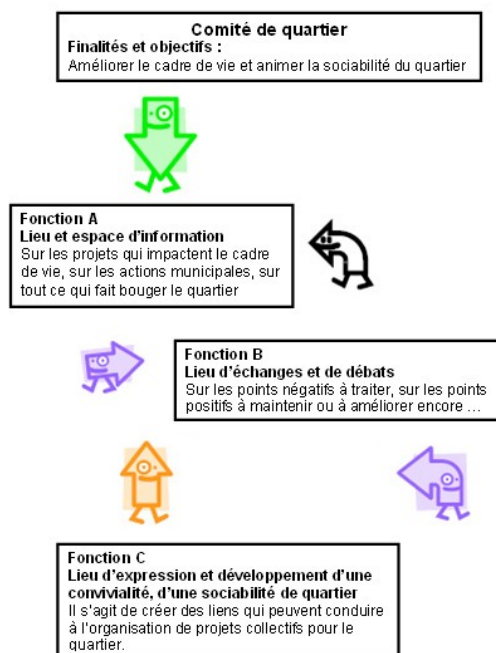
- Compte rendu des réunions sur le Grand Paris Express

La synthèse des projets Grand Paris et Arc Express a eu lieu fin janvier. Un protocole Etat Région a été signé quelques jours auparavant. Les travaux démarreront en banlieue sud, à partir de Champigny, et simultanément en plusieurs points, grâce au projet Orbival qui a accéléré les travaux d'études. Arcueil Cachan est confirmée comme station.

- Le PLU : que s'est-il passé depuis le 30 septembre 2010 ?

Le Maire a rencontré les habitants des Lumières au cours d'une réunion publique afin de parler des suites du vote du PLU. Deux recours ont été déposés au tribunal administratif par des habitants non satisfaits par certaines mesures du PLU.

Question : Jean-Yves Le Bouillonnet a proposé que les habitants soient associés aux projets à travers les comités de quartier. Comment cela va se passer concrètement ?



Réponse : Des groupes de travail d'élus ont été mis en place pour définir les modalités de ces échanges. Est évoqué l'exemple du travail qui est mené en concertation avec le comité de quartier La Plaine – La Prairie au sujet de la place Edouard Herriot.

3- Projection d'un diaporama : « Que s'est-il passé depuis le 30 septembre ? » la décoration du grand cèdre par les enfants du quartier, les chantiers du département, la pétition de l'Impasse Benoît Guichon, les travaux dans le quartier, Cachan sous la neige, suite des travaux pour le pôle Arcueil-Cachan.

4- Questions diverses :

- Le changement du revêtement de la rue de l'Espérance, c'est très bien... dommage que les travaux qui concernent l'eau aillent tout recasser !
 - Le problème du stationnement rue de l'Espérance continue. Le panneau d'interdiction installé à l'entrée de la rue, coté avenue Carnot, est très rarement respecté.
 - La zone verte rue de la Gare fonctionne bien.
 - Où en est-on par rapport à la matérialisation des arrêts pédibus ? *Ils doivent être posés dans les prochains jours.*
 - Il faudrait rajouter des croix de Saint André sous le pont pour la protection des enfants.
 - Problème de calage du feu en face de la boulangerie sous le pont du RER.
 - Problème de synchronisation du feu rouge rue de la Coopérative.
 - Sortie du RER, rue du Docteur Gosselin : 3 petites marches et tout de suite une barrière ce qui pose problème pour le passage de plusieurs personnes ou d'une poussette.
 - Un débit automatique de billets devait être installée en juin 2010 mais aucune banque, pour le moment, ne s'est montrée intéressée.
 - Pourquoi ne pas mettre des rames plus longues, le soir ?
 - Pourquoi ne pas prévoir davantage de RER qui s'arrêtent à Arcueil Cachan ?
 - Quand va-t-on être associés à la réflexion sur la station « Grand Paris Express » ?
- Rép. : *C'est l'Etat qui est responsable. On n'a pas de calendrier. Afin d'éviter d'être informé trop tard, une commission sur ce sujet pourrait se mettre en place rapidement.*
- L'Etat pourra préempter autour de la gare, dans un périmètre qui sera défini ultérieurement.
 - Un plateau surélevé a été installé avenue Carnot, près de la gare du RER. Les parents d'élèves regrettent que cela n'ait pas été fait en face de l'école.
 - Voiture ventouse av. Carnot sur une dépose-minute. *Si cette voiture a été signalée, son enlèvement dépend de la police nationale.*
 - Réponse du Maire à la pétition de l'Impasse Benoît Guichon

En conclusion, l'assemblée a exprimé son souhait de travailler plus en amont, et donc d'être informée pour donner son avis dès le stade des avant-projets.

5- Proposition de mise en place de groupes de travail

- a- La gare Arcueil-Cachan, comment la voyons-nous ? et RER B
- b- Circulation automobile, vélo, pédestre ; voirie, plan de circulation et de stationnement
- c- Quartier et écologie : tri sélectif, récupération d'eau, jardinage, embellissement du quartier
- d- Communication et convivialité dans le quartier
- e- Les petits bobos du quartier : boîte à pharmacie d'urgence dans laquelle on identifie et demande le règlement rapide des petits ennuis qui empoisonnent notre vie quotidienne.

La réunion de juin se terminera autour d'un buffet... vous pouvez apporter gâteaux ou boissons.

Pour contribuer au diaporama (texte ou photo) ou pour participer aux commissions, contact : jvalin@wanadoo.fr

Point de contact des élus référents : Marie-Liesse Duclos / marie-liesse.duclos@ville-cachan.fr